

# Andiiss

— Le réseau territorial du sport

## 19e Journées d'Etudes Nationales

### SYNTHÈSE DE LA TABLE RONDE N°1

Quel avenir pour le service public des sports ? Entre soutenabilité,  
exigences nouvelles et réponses territoriales

Avec la participation de Christophe Lepetit et Marc Lemercier



**Mercredi 18 mars 2026**

ANDIISS / 4-6 rue Truillot 94200 Ivry-sur-Seine / 06 86 49 69 37 / [contact@andiiss.org](mailto:contact@andiiss.org) / [andiiss.org](http://andiiss.org)

**VICHY**   
**SPORT**

## TABLE RONDE

*Quel avenir pour le service public des sports ? Entre soutenabilité, exigences nouvelles et réponses territoriales*

### Repenser le service public des sports

Le service public du sport traverse un moment charnière, entre limites du modèle actuel et mutations des pratiques.

Plusieurs constats :

- des réformes de gouvernance encore peu lisibles et insuffisamment structurantes (création ANS, conférences régionales du sport,...)
- des pratiques en forte évolution (essor du loisir, des pratiques libres, diversification des publics) ;
- des contraintes structurelles croissantes (tensions budgétaires, évolutions démographiques, nouvelles attentes sociales).

Une simple adaptation à la marge du service public du sport ne suffit plus : son fonctionnement doit être repensé en profondeur afin de le rendre :

- plus lisible dans la répartition des responsabilités ;
- plus cohérent dans son organisation territoriale ;
- plus adapté aux usages réels ;
- et capable d'anticiper les transformations à venir.

## TABLE RONDE

*Quel avenir pour le service public des sports ? Entre soutenabilité, exigences nouvelles et réponses territoriales*

### Clarification des compétences : entre nécessité et risques

La clarification des compétences apparaît comme une nécessité pour améliorer la lisibilité de l'action publique et éviter la dispersion des responsabilités. Le fonctionnement actuel, basé sur une compétence partagée, peut générer des effets d'inefficacité et de complexité.

Cependant, une clarification trop stricte comporte des risques. Elle pourrait réduire la capacité d'adaptation des acteurs, limiter les coopérations et éloigner les décisions des réalités locales. Le sport étant profondément ancré dans les territoires, il est essentiel de conserver une certaine souplesse.

L'enjeu est donc de clarifier les rôles tout en maintenant des marges de manœuvre et des logiques de coordination entre acteurs.

## TABLE RONDE

*Quel avenir pour le service public des sports ? Entre soutenabilité, exigences nouvelles et réponses territoriales*

### Répartition des rôles entre les échelons territoriaux

L'organisation du sport repose sur une articulation entre plusieurs échelons :

- **Bloc communal / intercommunal (EPCI)** : gestion des équipements et relation directe avec les clubs et les usagers.
- **Région (et départements via leurs compétences)** : structurer les diagnostics, planifier les équipements et réduire les inégalités territoriales, en mobilisant les leviers existants (éducation, aménagement, économie, social, santé).
- **État** : fonctions régaliennes : définition des normes, sport de haut niveau, organisation des grands événements et la garantie de l'équité (public éloigné, sport féminin,...)

### Un modèle sportif en mutation

Le modèle sportif traditionnel, centré sur la compétition, ne correspond plus à la majorité des pratiques. Une grande partie des usagers se tourne vers des activités de loisir, de santé ou des pratiques autonomes.

Ce décalage oblige le mouvement sportif à évoluer, notamment au niveau des clubs. Deux évolutions majeures ressortent :

- une diversification progressive de l'offre (loisir, santé, éducatif) ;
- un déplacement des attentes des collectivités vers l'impact social plutôt que la performance sportive.

## TABLE RONDE

*Quel avenir pour le service public des sports ? Entre soutenabilité, exigences nouvelles et réponses territoriales*

### Du sport aux activités physiques et sportives : un changement de regard

Dans ce contexte, la notion d'“activités physiques et sportives” est plus pertinente que celle de “sport” au sens strict, car elle reflète mieux la diversité des pratiques. Ce n'est pas qu'un changement sémantique : elle permet de mieux articuler le sport avec la santé, l'éducation et le social, et de renforcer la place des politiques sportives dans les priorités des collectivités.

### Des équipements à repenser

La question des équipements sportifs illustre les limites du modèle actuel : des normes souvent centrées sur la compétition, peu adaptées aux réalités locales et aux contraintes budgétaires, pouvant conduire à des équipements surdimensionnés ou sous-utilisés.

Une approche plus pragmatique consiste à :

- adapter les équipements aux besoins réels ;
- privilégier des structures de proximité et modulables ;
- intégrer les enjeux de sécurité et d'accessibilité.

Cette réflexion doit également intégrer des enjeux de sécurité et d'accessibilité, notamment pour les publics les plus vulnérables.

## TABLE RONDE

### *Quel avenir pour le service public des sports ? Entre soutenabilité, exigences nouvelles et réponses territoriales*

#### **Entre performance et robustesse : un équilibre à construire**

Un enjeu majeur réside dans la tension entre exigences de court terme et construction d'organisations robustes dans la durée. Les services des sports doivent à la fois répondre à l'urgence, gérer les contraintes et satisfaire les attentes politiques.

Dans le même temps, ils doivent être capables de se projeter, d'anticiper les évolutions et de structurer leur action dans la durée. Cette double exigence rend leur pilotage particulièrement complexe. Elle suppose de dégager des temps de réflexion stratégique, permettant de sortir du quotidien et de penser l'avenir.

#### **L'expertise comme fondement de l'action**

Dans ce contexte incertain, l'expertise des services des sports devient un élément central de leur robustesse. Ils doivent être capables d'analyser les évolutions sociales, de comprendre les transformations des pratiques et d'en tirer des conséquences opérationnelles.

Cela implique également d'assumer un rôle de conseil auprès des élus, en proposant des analyses et des orientations, y compris lorsque celles-ci peuvent aller à l'encontre des intuitions politiques. La capacité à dire les choses, tout en restant dans une logique de loyauté institutionnelle, apparaît comme une condition essentielle de l'efficacité de l'action publique.

## TABLE RONDE

*Quel avenir pour le service public des sports ? Entre soutenabilité, exigences nouvelles et réponses territoriales*

### Anticiper les mutations démographiques

Enfin, la question démographique constitue un enjeu structurant pour l'avenir du sport. La baisse de la natalité laisse présager une diminution du nombre de jeunes pratiquants à moyen terme, ce qui aura des conséquences importantes sur le fonctionnement des clubs, le modèle économique du mouvement sportif et les politiques publiques.

Parallèlement, le vieillissement de la population pourrait entraîner une augmentation des pratiques orientées vers la santé et le bien-être. Ces évolutions nécessitent d'être anticipées dès aujourd'hui, afin d'adapter l'offre et les équipements aux besoins futurs.

## TABLE RONDE

*Quel avenir pour le service public des sports ? Entre soutenabilité, exigences nouvelles et réponses territoriales*

### Conclusion

Le service public du sport reste pleinement légitime dans un contexte où la demande de pratiques physiques demeure forte et diversifiée. Il joue un rôle essentiel pour garantir l'accès de tous et corriger les inégalités. Cependant, il doit évoluer pour s'adapter à un environnement en mutation.

Cette transformation repose sur plusieurs axes :

- une meilleure organisation territoriale ;
- une évolution du modèle sportif ;
- une capacité renforcée d'anticipation.

Plus qu'une remise en cause, il s'agit donc d'une adaptation progressive vers un modèle plus cohérent, plus robuste et plus en phase avec **les réalités contemporaines**.

## REMERCIEMENTS

Ces travaux ont été réalisés à l'occasion des JEN 2026 à Vichy, pendant une session de table ronde d'1h. Ils ne visent pas l'exhaustivité.

Nous tenons à adresser nos félicitations et nos remerciement spour leur excellent travail à **Marina Honta, Philippe Thourel, Christophe Lepetit** et **Marc Lemercier**, ainsi qu'au **CNFPT/INSET de Nancy** pour leur aide sur la préparation de cet atelier et son animation.

**Nous invitons tous les collègues à aller plus loin et partager leurs bonnes pratiques et exemples concrets à [contact@andiiss.org](mailto:contact@andiiss.org)**